

Penser l'office du juge invite à prendre de la distance avec les réponses traditionnelles qui s'imposent comme une évidence. Si la question de l'office du juge est ancienne, elle n'est pas résolue une fois pour toutes et conduit à revisiter, tant les réponses que la question elle-même, dans un contexte renouvelé et au regard des défis du siècle.

Le juge, interpellé dans un différend entre deux parties, pense son office dans le cadre de l'organisation du droit, de l'État et de la société. Il s'inscrit dans le contexte de la construction d'un espace européen de justice, du dialogue des juges, et d'un droit mondialisé, où des normes de nature et portée diverses s'articulent ou se mélangent. L'émergence de l'intelligence artificielle, qui pourrait donner l'illusion de concurrencer la pensée du juge, nécessite d'autant plus de revenir sur sa fonction de résolution en vue de la réparation du lien social, pour garantir, *in fine*, la paix civile, mais également son rôle de protecteur des libertés individuelles.

Le regard interdisciplinaire, par une approche philosophique, historique, politique et économique, mettra en évidence la diversité des constructions de la question de l'office du juge. La capacité du juge à répondre aux défis de la société et de la planète sera analysée à partir de son rôle en droit comparé en particulier dans la construction d'un juge des libertés et dans les réponses des juges aux enjeux climatiques. Si le rapport à la loi a traditionnellement dessiné l'office du juge, il conviendra de se demander si différents types de normes ne modifient pas son office, notamment le droit européen, les règles de conflit de lois ou la volonté des parties. L'approche comparative de l'office spécifique des cours suprêmes, particulièrement dans l'Union européenne, pourra mettre en lumière ce qui en fait l'essentiel.

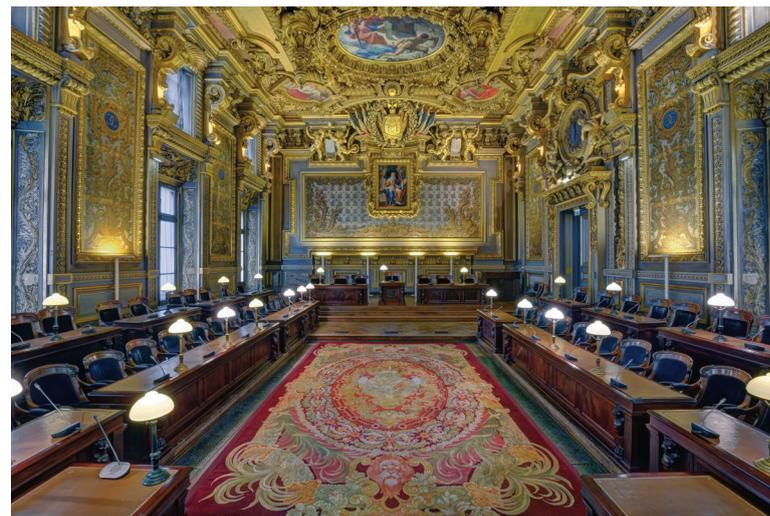
Le déroulement des conférences conduit à traiter l'office du juge par différentes approches et sous différents aspects. Le choix de la fragmentation, délivrée des réponses de système, devrait permettre de faire émerger une pensée renouvelée. La réflexion, associant des magistrats et des universitaires, par le prisme de l'analyse comparative de la pensée, du concept, des pratiques et des solutions retenues dans les différents États européens, devrait, en outre, permettre de trouver, sur l'office du juge, des pistes d'enrichissement et des lignes européennes de rapprochement.

5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :    Periscope  YouTube  vimeo

CONFÉRENCES - CYCLE 2021

Penser l'office du juge



Programme 2020-2021

*Grand'chambre de la Cour de cassation
de 17h00 à 19h00*



*Sous la direction scientifique de
Sylvie PERDRIOLLE, présidente de chambre honoraire,*

*Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO,
conseillère en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation,
Lukas RASS-MASSON, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole
directeur de l'Ecole européenne de droit de Toulouse*

avec la coopération de la Société de législation comparée,
l'Université Toulouse 1 Capitole et l'École Nationale de la Magistrature
et la participation de l'Association des juristes franco-britannique,
de l'Association des juristes franco-allemands et de la Deutsch-Französische Juristenvereinigung
Colloque organisé avec le soutien de la mission de recherche Droit et Justice

12 avril 2021

L'office du juge et le droit européen

Modérateur :

Christophe SOULARD, président de la chambre criminelle
de la Cour de cassation

Intervenants :

Ian FORRESTER, ancien juge britannique au TUE
Antoine VAUCHEZ, directeur de recherche au CNRS et du Centre
européen de sociologie et science politique de l'Université Paris 1-Panthéon
Sorbonne

17 mai 2021

L'office du juge et la règle de conflit de lois

Modérateurs :

François ANCEL, président de la chambre commerciale internationale
de la Cour d'appel de Paris

Gustavo CERQUEIRA, professeur à l'Université de Nîmes

Intervenants :

Gian-Paolo ROMANO, Professeur à l'Université de Genève
Nicolas NORD, Maître de conférences à l'université de Strasbourg
Secrétaire général de la Commission Internationale de l'Etat Civil
Co-président de la Section Chine de la SLC
Lukas RASS-MASSON, Professeur à l'université de Toulouse I
Capitole
François MELIN, Conseiller à la Cour d'appel de Paris

Année 2020

12 octobre 2020 Regards croisés sur l'office du juge : perspectives politiste,
historique et philosophique
16 novembre 2020 L'office du juge, dire le droit pour résoudre un conflit
14 décembre 2020 L'office du juge, les enjeux économiques et l'impartialité

Année 2021

1er février 2021 L'office du juge et les enjeux climatiques
Modérateurs :
Marc CLEMENT, président de chambre au tribunal administratif de
Lyon
Stéphanie REICHE-de VIGAN, enseignante-chercheuse en droit du
développement durable à Mines-ParisTech, Présidente de la section Climat
de la SLC
Intervenants :
Antonio BENJAMIN, Juge à la Haute Cour Nationale du Brésil
Luc LAVRYSEN, Président de la Cour Constitutionnelle Belge

14 juin 2021

L'office du juge et le contrat

Modérateurs :

Charlotte de CABARRUS, conseiller référendaire à la Cour de
cassation

Olivier DESHAYES, professeur à l'Université de Nanterre,
président de la section contrat de la SLC

Intervenants :

Thomas GENICON, professeur à l'université Paris II
Lucie MAYER, professeur à l'université Paris II
Vincent VIGNEAU, conseiller à la première chambre civile
Edouard de LEIRIS, conseiller référendaire à la
deuxième chambre civile

15 mars 2021 L'office du juge des libertés
Modérateur :
Stéphanie GARGOULLAUD, conseiller référendaire à la Cour de
Cassation
Intervenants :
Jean Baptiste PARLOS, premier président de la cour d'appel de Reims
Peter SANDER, juge au tribunal de grande instance de Sarrebruck
Michael TUGENDHAT, juge à la Hight Court (sous réserve)

5 juillet 2021

L'office du juge et les cours suprêmes

Chantal ARENS, Première présidente de la Cour de cassation
Bernard STIRN, président de section honoraire au Conseil d'Etat,
président de la SLC